



CONSEILLER.ÈRE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

POSTE	
RIME	FP2GRH05_Conseill.er.ère de prévention –FP2ASF10_Professionnel de prévention
ROME	H1302_Management et ingénierie Hygiène Sécurité FPH30I10_Conseill.er.ère de prévention
NATURE	Permanent
TEMPS	Temps complet
DIRECTION_SERVICE	Service des moyens opérationnels
CADRE D'EMPLOI	Rédacteur / expériences sur fonctions équivalentes)
Groupe RIFSEEP	2
Temps de travail hebdomadaire	35 h
Relations fonctionnelles	
Hiérarchiques	Ingénieur responsable des moyens opérationnels
Externes	Autres collectivités et partenaires, médecin du travail, ergonomes, services de secours
Internes	Responsable hygiène et sécurité, personnel de l'établissement, étudiants, usagers

CONDITIONS D'EXERCICE

Permis obligatoire	Oui
Habilitations obligatoires	Non
Tenue de service et/ou équipements de sécurité	Non
Logement de fonction	Non
Nouvelle Bonification Indiciaire	Non
Déplacements	Réguliers
Travail de nuit / Astreintes / Travail de week-end	Ponctuels
Éligible au télétravail	Oui
Risques professionnels	Rares
Amplitude horaire variable	Non

Commenté [PC1]: Peut être nécessaire pour aller visiter des postes de travail à risque

MISSIONS

Assiste et conseille l'autorité territoriale, le CHSCT et les services dans la définition, sur la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.
Coordonne l'activité des assistants de prévention.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail ;
- Conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale, des membres du CHSCT, des services et des agents ;
- Analyse des accidents de service, des accidents de travail et des maladies professionnelles ;
- Mise en place et suivi de la démarche d'évaluation des risques professionnels ;
- Organisation et suivi d'un plan d'action de prévention ;
- Coordination technique des missions des assistants et assistantes de prévention ;
- Élaboration de rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires ;
- Actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique ;
- Information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail.

COMPETENCES ET SAVOIR FAIRE REQUIS POUR LE POSTE	Expertise	Maitrise	Notions
Environnement enseignement supérieur culture			x
Fondamentaux d'organisation et gestion institutions publiques	x		
PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES			
<i>Stratégie des organisations</i>		x	
<i>Règlementation hygiène et sécurité</i>	x		
<i>Outils de bureautique</i>	x		
<i>Conduite de projets</i>	x		
PERSONNELLES			
<i>Sens du management</i>		x	
<i>Force de proposition et d'innovation</i>	x		
<i>Capacité d'analyse des enjeux</i>	x		
<i>Fiabilité et maîtrise de soi</i>	xx		
<i>Disponibilité, réactivité</i>		x	